

FLASH INFO N°2

Juillet 2020

Chères Villesèquoises, Chers Villesèquois,

Dans ce contexte si particulier de sortie de crise du COVID -19, l'été pointe son nez.

Un été, qui habituellement fait rayonner les associations de notre village au travers de la fête locale, bal, feu d'artifice, fêtes médiévales....

Les associations d'animation du territoire, véritable poumon de notre village, ont pris la décision d'annuler toutes ces festivités. Une sage décision, prise la mort dans l'âme par Alain FIRMIN, président du Comité des Fêtes et Karine BOUCON, présidente des Chevaliers de l'Ormeau.

Un crève-cœur pour eux, pour les villageois, mais aussi pour tous ceux qui chaque année s'impliquent sans compter dans l'organisation de ces événements festifs estivaux. Mais la raison et la responsabilité ont prévalu dans ces décisions.

Bien que le bruit soit signe de vie, ce simple désagrément peut porter atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux citoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, ...). Aucun bruit, même émis dans un espace privé, ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou au bien-être des habitants, dans un lieu public ou privé. J'en appelle à votre civisme et votre bienveillance, car Le seuil de tolérance n'est pas identique d'une personne à une autre. Respecter la tranquillité d'autrui et l'environnement, c'est créer les bonnes conditions d'une vie meilleure ensemble. Vivre en collectivité c'est bien, comprendre le vivre ensemble, c'est mieux.

Enfin, le conseil municipal se joint à moi pour féliciter nos jeunes diplômés. Des félicitations d'autant plus méritées qu'ils ont connu une année scolaire particulièrement difficile et sans précédent dans les annales. Nous ne manquerons pas de les mettre à l'honneur durant l'été.

Bon été et bonnes vacances à tous

MAIRE

Aurélien TURCHETTO

Un Agent Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : au service de la population

Son rôle tient en quelques mots : « Tranquillité, sécurité, salubrité, et bon ordre public ».

Depuis bientôt deux ans, Jean Louis FAJARDO, surveille la voie publique, s'assure de la civilité des passants, constate les infractions au code de la santé publique (nuisances...) et enregistre les doléances des administrés.

Qu'il s'agisse de déjections canines, de stationnements gênants, de comportements inappropriés... cet agent, corrige en pédagogue les mauvaises habitudes, entame le dialogue et assure un rôle de médiation.

L'ASVP peut dans certains cas être amené à dresser des procès-verbaux.

Pour le contacter, faites le 06.12.12.12.12 ou par mail asvp.villesequelande@gmail.com

En revanche, selon l'urgence de votre appel merci de prendre contact directement avec la gendarmerie en composant le 17

Aménagement

Afin de répondre à une partie de la population des bancs viennent d'être aménagés sous le préau du local de la salle des jeunes.

Finances:

- Vote des subventions aux associations : en raison du COVID 19 et de l'annulation de nombreuses manifestations, les subventions attribuées en 2020 sont revues à la baisse
- Vote des taux d'imposition des contributions directes identiques à ceux de 2019 soit 34,66 % pour le Foncier Bâti et 144,76 % pour le Foncier Non Bâti, le taux de la Taxe d'Habitation reste automatiquement maintenu par les services de l'Etat. Le produit fiscal attendu présente une augmentation de 5.533 €, les allocations compensatrices restent constantes par rapport à 2019.
- Vote du budget principal 2020 : Malgré une augmentation de 6.243 € sur les dotations de l'Etat et 5.533 € sur le produit fiscal attendu, le budget 2020 s'équilibre difficilement à 825.393,75 € en section de fonctionnement, de nombreuses dépenses 2019 ayant été reportées sur l'exercice 2020. En investissement, la section s'équilibre à 241.679,84 €.
- Vote du budget annexe Halte Romaine: La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 30.992,40 € et la section d'investissement à 101.580,00 € comprenant un déficit reporté 2019 de 33.427,31 €. La Commune est toujours dans l'attente du versement de la subvention Leader, fonds européens.

Mise en place du Conseil Municipal Jeunes :

Une plaquette d'appel à candidatures à destination des enfants scolarisés en CM2, 6ème, 5ème et 4ème a été diffusée pour installer le Conseil Municipal Jeunes. Messieurs Nicolas FERRIE et Stéphane GUERIN sont chargés des études et des démarches préalables.

Des récompenses méritées avant l'entrée au collège :

La traditionnelle remise des récompenses aux élèves de CM2 pour leur passage en sixième à la rentrée prochaine a eu lieu, mardi 30 juin. Après avoir félicité les enfants et les enseignants pour le travail fourni durant cette année, les maires de Villesèquelande et de Sainte-Eulalie ont remis aux dix-sept élèves, une calculatrice spéciale collège et une carte Acti City.